

Intitulé de la formation :
BREVET PROFESSIONNEL " RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE " (BP REA)
Code RNCP : 38093
Modalités : Marché Région

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Sanction de la formation | Diplôme - Niv. 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture | Prochaine session : De février à décembre 2025, soit 10 mois |
| Voie de formation | Formation continue pour adulte - CFPPA | |
| Durée de la formation | 1 100 heures en centre, 280 heures en stage | Nombre de places : 15 par site |
| Modalités de formation | En présentiel, de 8h à 17h - soit 35 heures / semaine | |
| Lieu de la formation | CFPPA de Saint-Benoit, CFPPA de Piton Saint-Leu | |
| Coût de la formation | Formation financée par La Région Réunion | |

OBJECTIFS :

- Permettre l'installation et obtenir les aides à l'installation, les prêts bonifiés.
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un salarié ou à un futur chef d'entreprise agricole.
- Permettre d'obtenir la capacité agricole conformément aux spécificités de La Réunion.



Public visé

- Demandeur d'emploi ou assimilé
- Niveau infra bac prioritaire

Pré-requis

- Age minimum : 18 ans.
- Justifier d'au moins un an d'activité à temps plein (secteur agricole) ou 3 ans d'activité à temps plein (tout autre secteur d'activité)

Métiers visés

**Chef d'entreprise agricole,
Salarié agricole**

Modalités d'inscription

**Pré-inscription via formulaire
Entretien et tests de positionnement
Liste des pièces justificatives
Commission de recrutement**

La prise de contact se fait selon les conditions fixées par l'appel d'offre de La Région.

Formation accessible aux Personnes en situation de handicap (RQTH) : accompagnement, aménagement des épreuves ...



PROGRAMME DE FORMATION "BP REA"

UC1- Se situer en tant que professionnel

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Durée :
100 heures

UC2- Piloter le système de production

C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

C2.2- Gérer le travail

Durée :
143 heures

UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions

C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

Durée :
436 heures

UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Durée :
201 heures

UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C5.1- Commercialiser un produit ou un service

C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Durée :
80 heures

UC6 et UC7- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

2 UCARE dont l'UCARE 2 au choix : Apiculture, Volaille ...

Durée :
2 x 70 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Supports pédagogiques (papier, vidéo...)
- Mises en situation
- Plateaux techniques
- Outils et fournitures

MODALITES D'EVALUATION :

- Évaluation par UC
 - Évaluation par un tuteur / maître de stage
 - Évaluation certificative orale
 -
- (*) VAA possible selon module

Effectifs 2024 : 30

Taux de réussite : à venir

Taux de satisfaction : à venir



Référent handicap : Dominique BASUYAU
Référent pédagogique : Sandra LEGROS
Référent recrutement : Julie ENCATASSAMY

FRAIS ANNEXES, FINANCEMENTS ET REMUNERATIONS

| | |
|---------------------------------|---|
| Frais annexes | Le coût n'intègre ni la fourniture des EPI du stagiaire (vêtements de protection, gants, casque, chaussures de sécurité, lunettes de protection), ni les petites fournitures pédagogiques individuelles pérennes. |
| VAA | Si VAA (Validation des acquis académiques, soit selon diplôme), le candidat bénéficie d'un ajustement du nombre d'heures de formation. |
| Financement de la formation | Les coûts de la formation sont pris en charge par la Région Réunion. Les modalités d'éligibilité doivent répondre aux critères de La Région Réunion. |
| Rémunération | <ul style="list-style-type: none">• Si bénéficiaire de l'ARE (versé par France Travail) <p>Le stagiaire continue à percevoir ses allocations retour à l'emploi - attention les droits doivent couvrir l'intégralité de la période de formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Si non bénéficiaire de l'ARE <p>-Le stagiaire percevra une rémunération de formation pendant toute la formation.</p> <p>-Le montant varie en fonction de la situation personnelle de chacun.</p> |
| Modalités de la formation | Plus d'informations à venir lors des informations collectives organisées dans le cadre de la sélection des candidats. |
| Liste des pièces justificatives | Afin de faciliter le traitement du dossier de candidature, les demandeurs sont invités à fournir les pièces justificatives demandées conformément aux attendus spécifiés et dans les délais impartis. Les cas particuliers peuvent prendre contact avec le CFPPA. |



Référent administratif Saint-Benoit :
Claudine MORIN
Référent administratif Piton Saint-Leu :
Audrey GRONDIN

POURQUOI CHOISIR FORMA'TERRA ?

EPLEFPA FORMA'TERRA

Nos quatre centres constitutifs que sont le Lycée, le CFAA, le CFPPA et l'Exploitation agricole, ont pour missions de :

- Proposer un enseignement général, technologique et professionnel continue.
- Contribuer à l'insertion académique, sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer à l'animation et au développement des territoires.
- Participer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil de stagiaires et de formateurs via nos programmes de coopération régionale et ERASMUS.

Notre pédagogie

Des intervenants experts dans leurs domaines, issus du monde professionnel
Des visites pédagogiques régulières sur les sites des professionnels, les salons ...
Des mises en situation professionnelle
Un réseau de partenaires tels que : ARMEFLHOR, CIRAD, UNEP ...
Des équipements professionnels adaptés : machinisme, système d'irrigation ...

Nos sites

Nous sommes un organisme multisites offrant ainsi plusieurs plateaux techniques. En effet, chacune de nos localisations dispose d'une exploitation agricole permettant de réaliser des travaux pratiques variés : plein champs, sous serre, maraîchage, horticulture...

Par ailleurs, nos exploitations agricoles sont certifiées "Bio".

Aujourd'hui, seul le site de Saint Paul dispose d'un internat et d'un réfectoire. Nos autres sites sont dotés de salles de pause équipées (frigo, micro-ondes ...).

SAINT PAUL

PITON SAINT LEU

ÉTANG SALE

SAINT BENOIT



NOUS CONTACTER

Téléphone : 02 62 50 58 43

Mail : cfppa.formaterra@educagri.fr

Site de Saint Paul : 165 route de Mafate, 97 460

Site de Saint Benoit : 4 chemin des Goyaves, 97 470

Site de Piton Saint Leu : 239 CD 13 , 97 436

Annexe : Étang Salé, 25 impasse des Manguiers, 97 4727

N° de SIRET : 199 740 986 000 54

Plus d'information sur :
Notre site internet : <https://formaterra.re/>

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :
Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube.

